

**QUIMPER BRETAGNE  
OCCIDENTALE  
CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**Séance du 19 septembre 2019  
Rapporteur :  
Monsieur Jean-Pierre DOUCEN**

**N° 25**

**Subvention au FIPOQ  
Retrait de la délibération n°37 du 4 avril 2019**

**L'exposition proposée par le Festival International de la Photographie sur l'Odét à Quimper (FIPOQ) n'ayant pu être organisée, il convient de retirer la délibération par laquelle le conseil communautaire accordait une subvention de 20 000 euros à l'association.**

\*\*\*

Par délibération n°37 en date du 4 avril 2018, le conseil communautaire avait accordé une subvention de 20 000 euros à l'association FIPOQ pour l'organisation d'une exposition estivale en 2019.

Cette exposition ayant comme thématique « Nature celte et métiers d'art » devait proposer environ 60 toiles, exposées dans l'Odét, rives droite et gauche, et une toile dans chacune des communes de l'agglomération, afin de valoriser leur territoire, les savoir-faire de leurs artisans et l'exposition elle-même. L'association Fipoq n'ayant pu réunir les partenaires nécessaires pour l'organisation de son projet, l'exposition n'a pas pu être créée et la subvention de l'association n'a plus lieu d'être.

\*\*\*

Après avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité des suffrages exprimés, de retirer la délibération n°37 du 4 avril 2019 accordant une subvention de 20 000 euros au FIPOQ.

**ACTE RENDU EXECUTOIRE**

compte tenu de :  
- la publicité (par voie d'affichage), pour une durée de deux mois, à compter du : 25/09/2019  
- la transmission au contrôle de légalité le : 25/09/2019 (accusé de réception du 25/09/2019)

*Acte original consultable au service des assemblées  
Hôtel de Ville et d'agglomération  
44, place Saint-Corentin – CS 26004 - 29107 Quimper Cedex*